

---

**Nombre de membres**

**en exercice:** 15

**Présents :** 13

**Votants:** 13

**Séance du 22 janvier 2024**

L'an deux mille vingt-quatre et le vingt-deux janvier l'assemblée régulièrement convoquée le 22 janvier 2024, s'est réunie sous la présidence de

**Sont présents:** Jean-Claude LEVIS, Jean-Louis VERDET, Rollin ROGER, Hervé SKUPSKI, François BARELLE, Mathieu CHAUDEZ, Florian DELAHAYE, Perrine COULOMB, Delphine DELANNOY, Yannick FRESKO, Christian PLANCKE, Jean-Louis LEGRIS, Alain JESSUS

**Représentés:**

**Excuses:** Vincent CREPIN

**Absents:** Ludovic BOUHIER

**Secrétaire de séance:** François BARELLE

---

**Objet: Renouvellement de la convention Pass Jeune Année 2024 - DE 2024 01**

Monsieur le Maire rappelle au conseil municipal que par délibération en date du 09 juillet 2020, la commune de NEUVILLE-VITASSE a décidé d'adhérer au dispositif Pass'Jeunes.

Monsieur le Maire propose au conseil municipal :

- de renouveler la convention avec la ville d'Arras, pour adhérer au dispositif "Pass'Jeunes" au titre de l'année 2024,
- de maintenir les tarifs de vente du Pass'Jeune à 10€ et à 25 € avec la carte de transport pour les Neuvilleois,
- d'autoriser Monsieur le Maire à signer tous les documents nécessaires à la mise en place de cette opération,
- d'imputer la dépense au budget communal.

Après délibération, le conseil municipal valide à l'unanimité, les propositions de Monsieur le Maire.

**Objet: Candidature de la Commune à "Terre de Jeux " - DE 2024 02**

Monsieur le Maire rappelle que cette année, la France accueille les Jeux Olympiques et Paralympiques.

Terre de jeux 2024 est un label destiné à tous les territoires : communes, intercommunalités, départements, régions, en France métropolitaine et dans les territoires d'Outre-mer, qui souhaiteraient s'engager dans l'aventure des Jeux, quels que soient leur taille ou leurs moyens.

Devenir Terre de Jeux 2024, c'est, entre autres :

- Faire vivre à tous les émotions du sport en célébrant les jeux sur notre territoire,
- Changer le quotidien des Neuvilleois en favorisant la découverte du sport et de ses valeurs à l'occasion de la journée olympique,
- Donner au plus grand nombre la chance de vivre l'aventure des Jeux, en relayant l'actualité du projet

En tant que Terre de Jeux 2024, la commune aura un accès privilégié aux outils (fims, outils pédagogiques, guides pratiques), informations et événement Paris 2024.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, et à l'unanimité des membres présents ou représentés,

- Autorise Monsieur le Maire à déposer la candidature de Neuville-Vitasse, au vu d'obtenir le label "Terre de Jeux", et de signer toutes pièces afférentes à ce dossier.

#### Objet: Questions diverses - DE 2024 01 QD

##### - Point sur les animation autour des Jeux Olympiques 2024

Pour 2024, la commune de NEUVILLE-VITASSE s'adosse au label Terre de Jeux 2024 reçu par la commune d'HENIN SUR COJEUL.

Un dossier de financement a été transmis au Département.

##### - Point sur les ateliers numériques

Des ateliers sont organisés chaque mardi par des animateurs de la communauté Urbaine d'ARRAS (environ 6 personnes chaque mardi). Rappel : ces ateliers sont mis à disposition gratuitement par la Communauté Urbaine d'ARRAS, aux habitants de Neuville et des alentours (une information sera passée aux communes environnantes en ce sens).

##### - Marché communal

Intervention de Pascale LESAGE, qui gère l'organisation avec les commerçants. La reprise du marché est prévue le 7 mars. Une réunion avec les commerçants est prévue le 8 février.

##### - Association des apiculteurs Neuillois

Intervention de l'Association des Apiculteurs Neuillois, qui souhaiterait végétaliser une partie de l'espace communal, en plantant quelques arbres mellifères, et en créant une bande "fauchage tardif". Delphine souhaiterait quant à elle semer quelques fleurs et plantes mellifères dans le jardin de la maison des Associations.

L'association pourrait bénéficier d'une subvention de 50% pour l'achat d'un récupérateur d'eau de pluie. Travaux de plantations prévus en février.

##### - Travaux de la Rue de Mercatel

Les travaux pourraient commencer en mars.

Vérification par la CUA de la conformité des travaux d'assainissement de la rue de Mercatel, avant de démarrer.

Une réunion d'information à destination des riverains de la rue de Mercatel est prévue le 5 février.

##### - Course cycliste les 4 Jours de Dunkerque

La course cycliste les 4 jours de Dunkerque passera par Neuville-Vitasse, le 16 juin prochain.

- La question des logements inoccupés est abordée. La possibilité de mettre en place une taxe sur les logements vacants pourrait être évoquée au prochain conseil municipal.

- Question sur le déneigement des rues de la commune : les routes départementales ont été déneigées et salées par le Département

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 21h30.